LES BORNES ANTI MOUSTIQUES

Depuis 2019, la Ville d'Hyères a déployé des pièges anti moustiques supplémentaires sur le territoire Hyérois. Ces bornes anti moustiques ont pour principe d'attirer la femelle en quête de proie, en simulant la respiration humaine. Le moustique, persuadé de piquer un être humain, est ensuite aspiré et piégé dans un filet.

▶ Traitement par fumigation

▶ Traitement au moyen d'engin amphibie

▶ Épandage aérien, au moyen de deux ULM

▶ Diagnostic et information à domicile

Les conditions propices à la prolifération des moustiques

Plus il fait chaud et humide, plus les moustiques pondent et se multiplient. Voilà ce qui explique leur prolifération, notamment après un épisode de pluie et l'absence de vent renforce leur capacité à se déplacer.

Les autres acteurs de la lutte anti moustiques

■ L'État
Le préfet est responsable sur son département de la mise en œuvre du plan de lutte anti-dissémination du Chikungunya, de la Dengue, du West Nile. Il contrôle le respect des réglementations relatives à l'usage des produits biocides.

■ L'Agence Régionale de Santé (ARS)
Son rôle consiste en la coordination et l'animation des acteurs et l'harmonisation des actions anti-dissémination du chikungunya et de la dengue sur le territoire régional.

■ Le Département
Gère la lutte opérationnelle anti-vectorielle en faisant appel, en qualité d'opérateur public, à l'Entente Interdépartementale pour la démoustication du littoral méditerranéen (EID).

■ La Métropole Toulon Provence Méditerranée (MTPM)
Facilite la lutte municipale par une gestion concertée des mises en eau sur les Salins d'Hyères.

■ L'EID (Entente Interdépartementale pour la Démoustication-méditerranée)
Réalise la surveillance entomologique et la réalisation d'opérations de lutte anti-vectorielle du moustique tigre.

EID MÉDITERRANÉE
OPÉRATEUR PUBLIC EN ZONES HUMIDES

moustiquetigre.org
▶ n°Indigo
0 825 399 110

www.hyeres.fr villedhyeres

ÉDITION 2020

LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LES MOUSTIQUES

Guide d'information relatif à la lutte contre les moustiques

VILLE D'HYÈRES
LES PALMIERS

Quels sont les différents types de moustiques présents sur notre commune ?

AEDES DETRITUS :
Dispersion : 15 à 20 km depuis les gîtes larvaires.
Agressivité : très forte à l'extérieur, surtout à l'aube et au crépuscule, mais sensible toute la journée aux éclosions d'automne.

AEDES CASPIUS :
Dispersion : 15 à 20 km depuis les gîtes larvaires et jusqu'à 45 km en automne
Agressivité : très forte à l'extérieur, surtout à l'aube et au crépuscule, mais sensible toute la journée aux éclosions d'automne.

CULEX PIPIENS :
Dispersion : de quelques centaines de mètres, en milieu strictement urbain, à plus de 3 km depuis les gîtes péri-urbains.
Agressivité : elle se manifeste essentiellement la nuit à l'intérieur des habitations et varie en fonction de la provenance des femelles.

AEDES ALBOPICTUS : (Moustique tigre) :
Dispersion : quelques centaines de mètres autour des lieux de ponte
Agressivité : très forte en journée, principalement le matin et le soir, surtout à l'extérieur et majoritairement près du sol (piqûres aux jambes).

Les bons gestes de prévention : partout, supprimez les eaux stagnantes

80% des gîtes larvaires se trouvent concentrés autour de l'habitat individuel. Toute eau calme doit être surveillée, vidée ou renouvelée. Fût, bidon, cuvette, jouet, un petit bouchon suffit pour générer un gîte larvaire, **partout il faut supprimer les eaux stagnantes.**

▸ Videz
1 fois par semaine tous les récéptacles pour éviter les eaux stagnants

- Coupelles sous les pots de fleurs,
- Pots avec réserve d'eau et trappe sans lit de gravier au fond,
- Gamelles pour animaux domestiques,
- Pieds de parasols,
- Bâches de mobiliers de jardin,
- Bouturages,
- Élements de décoration pouvant retenir l'eau (nains de jardins, cigales, ...),
- Pluviomètres plastiques.

▸ Rangez
À l'abri de la pluie et/ou des irrigations

- Outils de jardinage, brouettes,
- Seaux et arrosoirs,
- Poubelles,
- Pneumatiques
- Jouets.

▸ Jetez

- Boîtes de conserve,
- Déchets de chantier.

▸ Couvrez
De façon complètement hermétique ou à l'aide d'un voilage moustiquaire fin.

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves,
- Fûts divers,
- Tous récéptacles pluviaux via les chéneaux de la maison.

▸ Curez
Pour faciliter les écoulements des eaux

- Siphons d'évier, de lave-mains extérieurs, de fontaines,
- Bondes d'évacuation extérieures,
- Rigoles couvertes avec grilles,
- Gouttières, chéneaux.

▸ Entretenez

- Piscines (veiller au bon dosage du chlore car un piscine peu chlorée est un nid à moustique),
- Pièges à sable
- Bassins d'agrément (y mettre des poissons rouges),
- Pompes de relevages,
- Regards et bornes d'arrosages.

Établissements de plein air et de tourisme

Ces établissements disposent, depuis 3 ans, d'un carnet sanitaire qui répertorie les gîtes pérennes ou points d'eau stagnante après des pluies conséquentes. Une personne référente de l'établissement effectue un suivi régulier de ces points de développement afin de les supprimer.

Les actions du service démoustication : une lutte anti-larvaire permanente

Le service Démoustication de la Ville d'Hyères mène une lutte permanente **sur le domaine public uniquement** pour supprimer les gîtes larvaires dans les secteurs propices au développement du moustique en zone urbaine, péri-urbaine et sur les zones humides .
L'équipe, constituée d'agents **formés et spécialisés dans les traitements biocides,** intervient avec des moyens techniques adaptés : traitement par fumigation, traitement au moyen d'engin amphibie, épandage aérien par ULM...

Depuis 2019, la Ville d'Hyères a mis en place un plan de lutte renforcé :

- acquisition d'un nouveau véhicule,
- création de nouveaux accès réservés près des zones humides,
- actions pédagogiques auprès des enfants,
- organisations de réunions publiques,
- chantiers de débroussaillage,
- diagnostic et information à domicile,
- formation spécialisée de l'équipe démoustication auprès de l'EID,
- **installation de près de 200 bornes anti moustiques sur le territoire en 2019,**
- **en 2020, installation une centaine de bornes anti moustiques supplémentaires.**

Pour tout renseignement ou conseil

Contactez le service Démoustication

▸ par téléphone 04 94 65 02 39
▸ par e-mail **demoustication@mairie-hyeres.com**

Plus d'information sur hyeres.fr/demoustication